

ARRETE D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT

2025 085

Le Maire de la commune de VOUREY,

Vu l'animation « Préparons Noël » organisée par la Mairie de Vourey le vendredi 5 décembre 2025,

Vu le feu d'artifice tiré à 20h sur le stade stabilisé et en herbe,

Considérant que pour la bonne organisation de l'animation, et la sécurité des personnes, il y a lieu d'interdire le stationnement et l'utilisation des équipements municipaux intérieurs et extérieurs de l'ensemble du parc municipal situés 115 route de la fontaine ronde, et du parking situé 160 route de Valence aux personnes extérieures à l'organisation et acteurs de la manifestation, ainsi qu'aux élèves des écoles de Vourey pendant le temps scolaire, du :

- Mercredi 3 décembre 2025 à 9h00 au Samedi 6 décembre 2024 à 23 h 00.

Article 1 – La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux

Article 2 – Les contrevenants seront verbalisés

La brigade de gendarmerie de MOIRANS est chargée de l'application de cet arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté sera transmis à la gendarmerie de Moirans et affiché sur les emplacements officiels de la Mairie.

Fait à Vourey le 29 octobre 2025,

Le Maire,

Fabienne BLACHOT MINASSIAN

